

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 31-2021 - Séance du 28 septembre 2021 - Orale

Préavis N° 16-2021 - demande d'un crédit de construction pour la deuxième étape du projet de réaménagement de la traversée du village et de ses abords

La première étape des travaux de réaménagement de la traversée du village a débuté le 26 octobre 2020. Après moins d'une année de travaux, nous avons le plaisir de découvrir petit à petit une réalisation à la hauteur de nos espérances.

La fin des travaux lourds est prévue pour fin septembre, soit avec environ 3 semaines d'avance sur la planification initiale. Les travaux d'aménagement, notamment la plantation d'arbres, se dérouleront encore durant l'automne 2021.

Le 28 juin dernier, le conseil communal a validé le crédit nécessaire à la réalisation de la deuxième étape qui s'étend sur environ 360 mètres entre la fin de travaux de l'étape en cours et le giratoire de la Chiésaz (giratoire non compris).

L'entreprise Grisoni Zaugg SA a remporté le marché public pour les travaux de génie civil. Dès lors, la municipalité a décidé de poursuivre le chantier, sans interruption pour ce second tronçon.

La planification prévisionnelle prévoit une année de travaux pour cette nouvelle étape. L'objectif est une inauguration commune entre la nouvelle Coop et les nouveaux aménagements villageois, en fin d'année 2022.

Les travaux souterrains étant moins importants et moins profonds, aucune fermeture complète de la chaussée n'est actuellement planifiée.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

Le secrétaire

A. Bovay

J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 25 août 2021

M. T. George, municipal

Copie au bureau du conseil communal